

Présentation de l'INTD

Former des professionnels de l'information qui contribueront à relever les défis contemporains : tel est l'objectif majeur de l'Institut national des sciences et techniques de la documentation et de ses partenaires.

La société de l'information dans laquelle nous évoluons n'est pas sans conséquence sur l'évolution des professions de l'Information-Documentation. De nouveaux métiers apparaissent, d'autres se transforment. Cela implique de mettre à niveau et de renouveler ses connaissances et ses compétences, et cela tout au long de la vie. L'ambition de l'INTD est de vous accompagner dans cette démarche.



Depuis 1950, l'INTD forme des spécialistes de l'information de niveau bac+3 à bac+5, en lien étroit avec les terrains professionnels. Les 7000 diplômés de l'INTD-Cnam exercent, ou ont exercé, au sein d'entreprises publiques ou privées, des responsabilités dans tous les secteurs d'activité. L'existence d'un réseau de professionnels ainsi qu'une implantation forte dans le tissu économique assurent le rayonnement de l'INTD et facilitent les débouchés des nouveaux venus.

L'INTD a intégré l'équipe pédagogique nationale « Stratégies » du Conservatoire national des arts et métiers. Cette nouvelle synergie avec d'autres équipes du CNAM spécialisées dans le management enrichit notre offre de formation notamment par une proximité plus étroite avec le pilotage des organisations.

Nous contacter

Cnam-INTD
Case courrier EPN15 n°26
2, rue Conté
75003 Paris
Bureau de la vie scolaire : 31 3 18
intd@cnam.fr



Cliquez sur l'image pour l'agrandir

Nos élèves, nos métiers

200 élèves sont inscrits par an en formation diplômante ou certifiante à l'INTD ; 10 à 15 candidats obtiennent leur diplôme par la VAE.

Les métiers de l'INTD s'appuient sur les compétences suivantes :

- la connaissance et la maîtrise des contenus et des sources d'information ;
- la maîtrise des outils et des technologies numériques dédiées à la production, la recherche et le traitement de l'information ;
- la connaissance de l'entreprise, de ses acteurs, des besoins informationnels ;
- une capacité d'innovation permanente pour les services d'information et de communication.